

N° 0 0 0 0 3

Séance du 21 mars 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Communication sur l'activité du Pari des possibles.

LE CONSEIL,

Vu le Code de l'Action Sociale et de la Famille, notamment les articles R123-39 à R123-61 ;

Vu le document de présentation de l'activité du Pari des possibles ;

Vu le mémoire présenté par la Directrice Générale du CASVP portant sur la communication de l'activité du Pari des possibles ;

Délibère

Acte est donné à Madame la Directrice Générale de la présente communication.

La Directrice Générale

Jeanne SEBAN

La Présidente

Léa FILOCHE